

COMMUNE de QUILLAN

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

ARRÊTE DU MAIRE

2023

11

106

DEPARTEMENT :
AUDE.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et suivants ;

ARRONDISSEMENT :
LIMOUX.

Vu les articles L.1332-1 et suivants du Code la santé publique relatifs aux dispositions applicables aux piscines et baignades aménagées,

Nos Réf. : PC/EJ/CR

Vu l'article R.610-5 du nouveau Code Pénal ;

Domaine : 3. Domaine et patrimoine

Vu le Règlement Sanitaire Départemental de l'Aude ;

Sous domaine : 3-5 Gestion du domaine public

Vu l'arrêté 2017.06.0028 portant réglementation de l'accès et de l'usage du Parc St Bertrand,

OBJET :

Parc saint Bertrand :
Fermeture temporaire zone bassin d'agrément.

Considérant que la Commune doit réaliser des travaux sur le bassin d'agrément et ses abords afin d'assurer la sécurité du site,

Considérant que ces travaux empêchent tout accès au plan d'eau destiné à la pêche et autres activités sur le bassin,

DATE

23/11/2023

ARRÊTE

Certifié exécutoire par réception
en Sous Préfecture le :

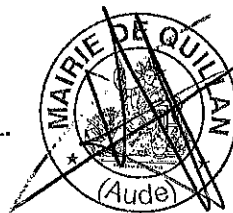
27 NOV. 2023

- ARTICLE 1 :** Du Lundi 27 novembre 2023 à 6H00 jusqu'au lundi 11 décembre 2023 à 6H00, l'accès au bassin d'agrément et ses abords du Parc du St Bertrand est interdit.
- ARTICLE 2 :** L'interdiction d'accès au site sera matérialisée par l'installation d'un trait de rubalise.
- ARTICLE 3 :** Toute infraction sera passible d'une amende.
- ARTICLE 4 :** M. Le Directeur Général des Services, M. Le Commandant de Gendarmerie Nationale et le Chef de la Police Municipale de Quillan, , sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché

Fait à QUILLAN, le 23 novembre 2023.

Le Maire,

M. Pierre CASTEL.



2023-11-106**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-11-27T09-40-11.00 (MI249141170)**Identifiant unique de l'acte :**
011-200059418-20231127-2023-11-106-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Parc saint Bertrand : Fermeture temporaire zone bassin
d'agrément.**Date de décision :** Nov 27, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Actes réglementaires**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [2023 11 106.PDF](#)

Préparé	Date 27/11/23 à 09:40	Par <u>JORDAN Edouard</u>
Transmis	Date 27/11/23 à 09:40	Par <u>JORDAN Edouard</u>
Accusé de réception	Date 27/11/23 à 09:46	